



RACCORDEMENT À LA FIBRE

Certains d'entre vous en ont malheureusement fait la mauvaise expérience : le passage à la Fibre est parfois difficile. En effet, vous êtes relativement nombreux à nous remonter des problèmes liés à votre raccordement.

Nous pouvons pourtant vous confirmer que la quasi-totalité de la commune est éligible à la Fibre. Toutefois, quelques anomalies de référencement peuvent subsister dans la base de données du syndicat départemental numérique. Il apparaît également que les opérateurs ne mettent pas à jour de façon suffisamment régulière leurs fichiers d'adresses.

Aussi, en cas de difficultés, nous vous recommandons de vérifier votre éligibilité sur le site de Connect76, le prestataire en charge du déploiement : <http://connect76.fr/test-deligibilite>.

- Si vous y trouvez votre adresse, c'est seulement que la base de données de votre opérateur n'est pas à jour. C'est avec lui qu'il faut régler le problème.
- Si votre adresse n'apparaît pas sur le test d'éligibilité, vous pouvez ouvrir un ticket directement auprès du syndicat Seine-Maritime Numérique, en vous rendant sur le site <https://www.smn76.fr>, et en cliquant sur le bouton « Me signaler ».

Votre demande sera alors traitée le plus rapidement possible par le syndicat, et vous pourrez ensuite vous rapprocher à nouveau de votre futur opérateur Fibre, pour souscrire à une offre. Retrouvez l'article dédié, ainsi que les liens présentés ci-dessus, sur le site internet de la commune.

OUVERTURE EPICERIE BAR

« L'Annexe », c'est le nouveau nom du bar situé en face de la mairie. En effet, depuis la rentrée, le local communal a retrouvé un locataire.

Le nouveau bail commercial a été rétabli pour une activité identique. Moitié barmen, moitié épiciers, Julien Breton et Maxime Chapelard ont repris l'activité.

Souhaitons-leur la bienvenue parmi les commerçants de notre commune. N'hésitez pas à leur rendre visite !

COLIS DES AÎNÉS

Cette année le colis des aînés sera distribué les 14 et 15 décembre, dans le complexe mairie/école de Betteville, selon les horaires suivants :

MARDI 14 DÉCEMBRE	17H00 - 18H30
MERCREDI 15 DÉCEMBRE	15H00 - 18H00

En attendant de recevoir votre invitation officielle pour le retirer, vous pouvez déjà réserver l'une de ces deux dates dans votre agenda.

Message du SIVOM – Animations séniors

Chaque mardi et jeudi sont organisés des temps de convivialité pour les personnes de plus de 65 ans. A l'heure actuelle, plusieurs résidents y participent chaque semaine mais nous aimerions ouvrir nos animations aux habitants de notre commune à partir du mois de janvier 2022.

Pour cela, rien de plus simple : il vous suffit de consulter le calendrier sur les tableaux d'affichage à Fréville (mairie) ou Betteville (mairie annexe), ou encore de visiter le site de la commune de Saint Martin de l'If. Vous y trouverez le programme des activités proposées : jeux, culture, ateliers artistiques, bien-être...

Vous aimeriez participer à l'une de ces activités ? Ou tout simplement envie de partager un bon moment ? Contactez-nous par téléphone au 02 35 91 79 54 ou par mail sivom.freville@outlook.fr pour vous inscrire.

Le calendrier de janvier – février – mars sera disponible à partir du 15 décembre. Afin d'organiser au mieux ces temps de convivialité, nous vous demandons de respecter un délai d'une semaine au minimum pour effectuer votre inscription. Alors à bientôt !

Cécile, pour le SIVOM

Focus sur le conseil municipal

Lors des réunions des 17 septembre et 10 novembre derniers, le Conseil Municipal :

- a décidé la prise en charge par la commune des travaux de remise en état de l'épicerie/bar,
- a approuvé la rédaction et la signature d'une convention avec la commune de Carville-la-Folletière, permettant de fixer les frais de scolarité des élèves accueillis dans les écoles de Saint Martin de l'If,
- a engagé des réflexions sur les sujets et projets suivants :
 - affectation des locaux de l'ancienne mairie de La Folletière,
 - création d'un centre de loisirs sur la commune de Saint Martin de l'If,
 - identification d'un emplacement pour la construction d'une aire de jeux et/ou d'un « city-stade »,
- a autorisé la signature d'une convention avec la Communauté de Communes Yvetot Normandie pour la mise à disposition d'un logiciel donnant accès à des données fiscales, les coûts de formation restant à la charge de la commune,
- a validé la création d'un poste en contrat PEC (« Parcours Emploi Compétences ») pour une durée de 30 heures hebdomadaires. La personne, recrutée dans le cadre de la validation d'un CAP Petite enfance, sera affectée aux services périscolaires.

NOUVEAUX LOTISSEMENTS

Autres changements que vous avez sans doute remarqué, plusieurs opérations foncières d'envergure sont en cours sur la commune. En effet, quatre nouveaux lotissements vont bientôt voir le jour. Nous vous les présentons rapidement ci-après, par ordre de leur état d'avancement respectif :

LOT. MAURICE LEBLANC Permis d'aménager accordé.
RUE DE BARENTIN Voirie en cours de réalisation.
Phase de pré-commercialisation.

LOT. CLAUDE MONET Permis d'aménager accordé.
RUE DU CHÂTEAU D'EAU Voirie en cours de réalisation.
Phase de pré-commercialisation.

LOT. SIMONE DE BEAUVOIR Recours et recherches
RUE D'YVETOT archéologiques en cours.

LOT. MARIE CURIE Délai de recours.
RUE DE CROIX-MARE

BILAN PROJETS / TRAVAUX

La réhabilitation de la boucherie est terminée. Nous sommes dans l'attente d'un retour de la part de plusieurs bouchers, qui doivent chacun finaliser l'étude de leur projet avant de s'engager.

À l'entrée de la commune, les travaux de l'atelier municipal sont en cours, actuellement au stade du terrassement et des fondations.

La demande de permis pour la création d'une garderie à été déposée. Nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet.

Concernant les réserves à incendie : les travaux ont débuté à Betteville, et celle de La Folletière est désormais en service.

Enfin, vous l'aurez sûrement remarqué, les cloches de l'église de Betteville sonnent à nouveau, et le ravalement des murs extérieurs à aussi été réalisé.

NAISSANCES

Les déclarations de naissance se réalisant désormais dans la commune de naissance, la commune de domicile n'en est pas systématiquement informée.

Si vous avez accueilli un bout de chou en 2021 et si vous voulez que cette naissance figure dans le bulletin municipal de Saint Martin de l'If en janvier 2022, merci d'adresser ses nom, prénom et date de naissance à la mairie au plus tard le 17 décembre 2021.

VŒUX DU MAIRE

Le 11 novembre dernier, l'Armistice de 1918 a pu être de nouveau commémorée (en extérieur uniquement). Nous espérons alors pouvoir vous retrouver lors de la cérémonie des Vœux du Maire, en début d'année.

Malheureusement, les conditions sanitaires ne permettant pas d'envisager un tel rassemblement en intérieur, aucune cérémonie n'aura lieu début janvier.

PERMANENCES

Cette année, pendant les fêtes, les permanences de mairie seront aménagées. Les permanences des vendredis 24 et 31 décembre, de 18h à 19h, sont supprimées. Par ailleurs, veuillez noter que la permanence du mardi à Betteville, qui se tient habituellement de 16h à 17h30, sera supprimée à compter du 1^{er} janvier 2022.

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie de Saint Martin de l'If : 02.35.91.27.15
Mairie de Betteville : 02.35.91.27.60
Site web : <https://www.saintmartindelif.fr>
Facebook : Commune de Saint Martin de l'If



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 700 exemplaires